



HAL
open science

Vers une déconnexion numérique délibérée dans l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Bertrand Mocquet

► **To cite this version:**

Bertrand Mocquet. Vers une déconnexion numérique délibérée dans l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Xe Journées d'études TIC.IS (TIC Information et stratégies), Jun 2017, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine Esplanade des Antilles, 33600 PESSAC, France, France. hal-02059304

HAL Id: hal-02059304

<https://hal.science/hal-02059304>

Submitted on 6 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers une déconnexion numérique délibérée dans l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Bertrand MOCQUET

Expert numérique, Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements, France.

Chercheur au MICA Université Bordeaux Montaigne, France.

Chercheur associé au CRESEM, Université de Perpignan, France

bertrand.mocquet@amue.fr

Résumé

L'adoption des Technologies de l'information et de la communication dans les sphères privée et professionnelle par un grand nombre de personnes actives et l'arrivée d'articles de loi concernant l'« adaptation du droit du travail à l'ère du numérique »¹ nous offre une opportunité d'observer un changement dans le domaine des sciences de l'information et de la communication : la déconnexion délibérée à ces technologies. Cette communication propose de s'interroger sur les effets de cette déconnexion, qui pour nous ferait naître un « nouvel isolement social » des individus, individus maîtrisant leur déconnexion au Technologies de l'information et de la communication. Après avoir tenté de définir, ce nouvel isolement social, nous confronterons cette définition auprès d'un public cible, des salariés de l'enseignement supérieur français, contexte sur lequel nous travaillons plus globalement.

Mots-clés : Technologies de l'information et de la communication, déconnexion, isolement social, enseignement supérieur.

Abstract

The adoption of information and communication technologies in the private and professional spheres by a large number of active persons and the introduction of law on the "adaptation of labor law to the digital age". This law offers us an opportunity to observe a change in the field of information and communication sciences: the deliberate disconnection of these technologies. This paper proposes to examine the effects of this disconnection, which for us would create a "new social isolation" of individuals, individuals controlling their disconnection to the Information and Communication Technologies. After trying to define this new social isolation, we will confront this definition with a target audience of employees in French higher education, a context on which we work more globally.

Keywords : Information and communication technologies, disconnection, social isolation, higher education.

Resumen

La adopción de las tecnologías de la información y la comunicación en el ámbito privado y profesional por parte de un gran número de personas activas y la introducción de la ley sobre la "adaptación del derecho laboral a la era digital". Esta ley nos ofrece la oportunidad de observar un cambio en el campo de las ciencias de la información y la comunicación: la desconexión deliberada de estas tecnologías. Este documento propone examinar los efectos de esta desconexión, que para nosotros crearía un "nuevo aislamiento social" de individuos, individuos que controlan su desconexión con las Tecnologías de la Información y la Comunicación. Después de intentar definir este nuevo aislamiento social, enfrentaremos esta definición con una audiencia

¹ Article 55 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels

objetivo de empleados en la educación superior francesa, un contexto en el que trabajamos más globalmente.

Palabras clave: Tecnologías de la información y la comunicación, desconexión, aislamiento social, educación superior.

Introduction

Dans le cadre exploratoire d'une démarche épistémologique s'intéressant aux modélisations dans les travaux portant sur Internet et les réseaux, nous proposons de nous interroger sur la « *déconnexion des connexions* », ce dernier terme s'entendant ici comme les connexions entre individus au travers de Technologies de l'information et de la communication (TIC). L'adoption de ces technologies dans la sphère privée et professionnelle par un grand nombre de personnes actives (CREDOC, 2016) et l'arrivée d'articles de loi concernant l'« *adaptation du droit du travail à l'ère du numérique* » notamment l'article 55 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, nous offre une opportunité d'observer un changement dans le domaine des sciences de l'information et de la communication : la déconnexion délibérée à ces technologies.

Nous sommes conscients que cette déconnexion peut résulter d'une réflexion critique aux technologies (Jauréguiberry, F. 2014), (Domenget J.C., 2014), mais nous faisons l'hypothèse que cela permettrait une bien meilleure maîtrise professionnelle de leurs usages (Proulx, 2005), et surtout une meilleure concentration sur les potentiels de l'humain (Vieira L., 2016).

Après avoir proposé un tour d'horizon de cette « *déconnexion aux connexions* », nous nous interrogerons sur les effets possibles de cette dernière dans le cadre des comportements des salariés des universités, notamment la liaison entre la technologie, l'organisation du travail et les comportements (Liu, 1981).

Pour nous, « *le modèle d'usage des TIC a été influencé par les modes d'organisation et de sociabilité au sein de la famille et de l'entreprise, il faut également constater que ces outils contribuent aux définitions identitaires des individus, à l'élaboration de leurs réseaux de relations.* » (Flichy, 2004). Ce souhait individuel de connexion/déconnexion à la société par la technologie, nous interpelle au point de nous demander si cela ne fait pas apparaître un « *nouvel isolement social* », non subi mais maîtrisé (Vézina, Derriennic, & Monfort, 2001), et appuyé par le code du travail : l'employé du mois ne serait plus dorénavant jugé sur son hyper-connectivité.

Enfin nous confronterons notre impression à une enquête réalisée auprès de 139 salariés du supérieur, contexte faisant partie de notre objet d'étude actuel.

Le but est en définitive de dégager une connaissance active des usages qui permettent une meilleure maîtrise des flux de communication afin d'accompagner la mise en place future de cette loi par les gouvernances numériques des universités.

Contexte de connexion et déconnexion aux TIC, volontaire ou involontaire

Notion de connexion

Comme nous le suggérons dans le propos liminaire, il s'agit ici de nous intéresser à la connexion entre les individus au travers de TIC et par opposition à la déconnexion.

Nous souhaitons porter notre regard plus particulièrement sur la connexion dans le cadre de la vie professionnelle, au moyen des outils et méthodes donnés par l'employeur (email, agenda numérique...) Être connecté pour nous signifie bien être en connexion avec son organisation professionnelle, qui fonctionne de plus en plus en réseaux.

En effet, nous sommes passés au cours du siècle dernier en termes d'organisation du travail du taylorisme à l'entreprise réseau. Ce glissement de la mise en application d'une organisation scientifique du travail, s'appuyant sur une division extrême du travail, une parcellisation des tâches, dans une entreprise pensée comme un mécanisme vers une entreprise qui s'organise pour résoudre des problèmes internes et externes. Cette entreprise réseau « *ne fait pas que produire, elle se produit* » (Rallet, 1989).

La littérature scientifique nous renvoie que la notion de réseau peut s'appliquer à « *un ensemble d'éléments, sociaux, biologiques ou techniques, qui ont en commun de lier entre eux des individus, dans une forme de relation particulière, qui peut être représentée par une toile, un filet* » (Dortier, 2013) . Cette appellation englobe aussi bien le maillage d'un territoire que les réseaux d'amis, qu'ils soient sur support numérique ou non.

Plus récemment, Pierre Musso nous rappelait que « *la métaphore du réseau (...) correspond au contraire à une vision qui se veut moins hiérarchisée de nos sociétés, d'un monde non plus vertical (...) mais horizontal, avec ses technologies multiples et ses communautés planétaires* » (Musso, Coiffier, & Lucas, 2015).

Pour chacun d'entre nous, il serait devenu dans la norme professionnelle que d'être connecté à son organisation via un dispositif numérique. Cette norme apparente montre d'ailleurs pour nous un formidable paradoxe entre l'individualité de ces usages, et une obligation professionnelle, provoquant « *une tension permanente entre l'autonomie et le contrôle* » (Flichy, 2004).

Cette tension provoquerait, toujours selon Flichy, notamment chez les cadres, « *un brouillage des frontières* » entre les temps de travail et les temps de congés ou de repos, « *L'internet et le mobile permettent de continuer à travailler à la maison mais aussi de dégager des plages de temps personnel dans la journée de travail.* »

Nous comprenons bien ainsi l'enjeu de la connexion aux TIC de son organisation professionnelle. Nous pouvons nous demander pourquoi alors se déconnecter ? Nous dissociions volontairement la déconnexion involontaire et celle volontaire.

Déconnexion involontaire

Les causes de déconnexion involontaire sont pour nous des manques d'accès au TIC. Les causes d'accessibilité peuvent être multiples, nous pourrions comme le suggère Adel Ben Youssef retenir « *l'accès aux équipements et aux infrastructures (fracture de premier degré)* », « *les inégalités (...) [des] usages qui sont faits par les individus et par les groupes sociaux* », « *l'efficacité de ces usages* » et enfin « *les modalités d'apprentissage dans une économie fondée sur la connaissance* ».

La conséquence de cette déconnexion a été beaucoup étudiée et une recherche académique fournie existe depuis la fin des années 1990 concernant cette déconnexion involontaire qui engendre une « *fracture numérique* ».

Nous pourrions ajouter que ces inégalités peuvent aussi être cumulées, ce qui pourrait provoquer à terme un écart social important entre les connectés et des déconnectés.

Déconnexion volontaire

Nous portons plus d'intérêt à la déconnexion volontaire dans cette communication. Nous n'aborderons pas les mouvements militants d'alerte sanitaire, qui prônent « *que les ondes électromagnétiques qui permettent de se connecter sont néfastes pour la santé* » (Group, 2012). Mais plutôt un mouvement d'usage, très individuel, qui apparaît, dans le souhait d'une bien meilleure maîtrise professionnelle des usages (Jauréguiberry & Proulx, 2011) et surtout une meilleure concentration sur les potentiels de l'humain (Vieira L., 2015, 2016).

Cette nouvelle organisation du travail des individus qui la pratique « *n'est pas seulement une sorte de fuite alimentée par un désir de souffler, de reprendre son rythme ou de préserver un temps à soi.* » (Jauréguiberry, 2014), c'est aussi un « *moment ou période de dialogue de soi à soi, de réflexivité, de confrontation avec le sens de sa vie, la déconnexion est alors vécue comme pratique de son intériorité et renvoie directement [...] à la notion de sujet dans une société hypermoderne* » toujours selon ce sociologue. Pour lui, un des éléments déclencheurs de cette déconnexion volontaire serait une protection personnelle aux réactions extrêmes d'addiction au numérique, « *elles visent précisément à éviter de rentrer dans la zone rouge du burnout et de subir des situations de surcharge informationnelle insupportables.* » (Jauréguiberry, 2013)

Les deux sociologues précités proposent une caractérisation typique de l'usager du numérique (Jauréguiberry & Proulx, 2011), répartie en trois conduites spécifiques : « le zapping » (attitude très active qui permet un maximum d'interactions professionnelles), « le filtrage » (attitude prudente visant à prendre du recul) et « la préservation » (attitude de défense vis à vis des outils TIC afin de se protéger) : tout serait une question de dosage propre à chaque personne, à chaque situation pour gérer sa connexion et sa déconnexion volontaire.

Concernant la déconnexion volontaire dans l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a financé l'intégralité

du programme DEVOTIC (ANR, 2014), toujours coordonné par Francis Jauréguiberry, ce projet a mobilisé une quinzaine de chercheurs appartenant aux laboratoires SET (CNRS – Université de Pau), LISST (CNRS – Université de Toulouse 2), MICA (Université de Bordeaux 3), LCS (Université de Paris 7) et GRICO (Université d'Ottawa). Un des terrains d'analyse concerne 40 universitaires de la région de Toulouse (France) afin de cerner leurs pratiques de connexion/hyperconnexion/déconnexion en matière d'e-mails. Le résultat montre qu'elles se distribuent entre deux figures idéal typiques : la résistance à l'envahissement par « *une déconnexion temporelle stricte organisée pour créer une séparation d'engagement, personnels et professionnels en particulier* ». Et une seconde est paradoxalement celle de l'hyperconnexion afin « *d'échapper à la pression qu'une accumulation pourrait produire.* »

Vers un nouvel isolement social ?

Nous comprenons ainsi mieux les attitudes de connexions et de déconnexions, et nous cherchons ce qui empêcherait un individu de basculer volontairement dans l'une ou l'autre des attitudes. Comme nous l'avons dit, l'entreprise fonctionnant massivement en réseau, ce réseau utilisant les TIC, il est probable que le raccourci soit fait par certains, déconnexion = isolement de l'entreprise. L'individu non connecté pourrait se sentir en vulnérabilité relationnelle (Castel, 1991) et entrer dans une impression d'exclusion du groupe social entreprise. La déconnexion volontaire aux TIC provoquerait-elle une forme d'isolement social ? Mais sous quelles formes ?

Les formes d'isolements

Concernant l'isolement social, Jean-Claude Kaufmann, nous invite à mesurer toute « *la difficulté d'objectiver certains aspects pourtant centraux, comme les oppositions : isolement « positif » / isolement « négatif » ; isolement « actif » / isolement « passif »* » (Kaufmann, 1994).

Isolement actif / Isolement passif

Le choix de l'isolement, dans le cadre des TIC nous apparaît clairement avec l'analyse précédente. L'isolement actif est pour nous assimilable à une déconnexion volontaire, et par opposition l'isolement passif à une déconnexion involontaire.

Isolement positif / Isolement négatif

Concernant cette opposition, il s'agit d'observer les effets de la déconnexion volontaire, qui provoque l'isolement. Nous proposons de nous intéresser au bien-être au travail comme élément de mesure : « *L'individu se considèrera dans un état de bien-être quand les manifestations positives l'emporteront sur les négatives.* » (Biétry & Creusier, 2013).

Fort de ces définitions, nous faisons la proposition de réunir en une seule figure les deux échelles sur la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, avec une superposition sur l'axe des ordonnées de la déconnexion et des formes d'isolement au TIC.

Cette représentation nous fait apparaître quatre cadrans, que nous considérerons comme des domaines idéaux typiques :

- L'isolement actif ayant un effet négatif sur l'individu, le domaine de la situation de manque pour les addictifs au numérique
- L'isolement passif ayant un effet négatif sur l'individu, celui de la fracture numérique
- L'isolement passif ayant un effet positif sur l'individu, celui de ceux qui ne se préoccupe pas de cela, ne s'en inquiète pas, l'insouciance numérique,
- L'isolement actif ayant un effet positif sur l'individu, celui de la sérénité numérique.

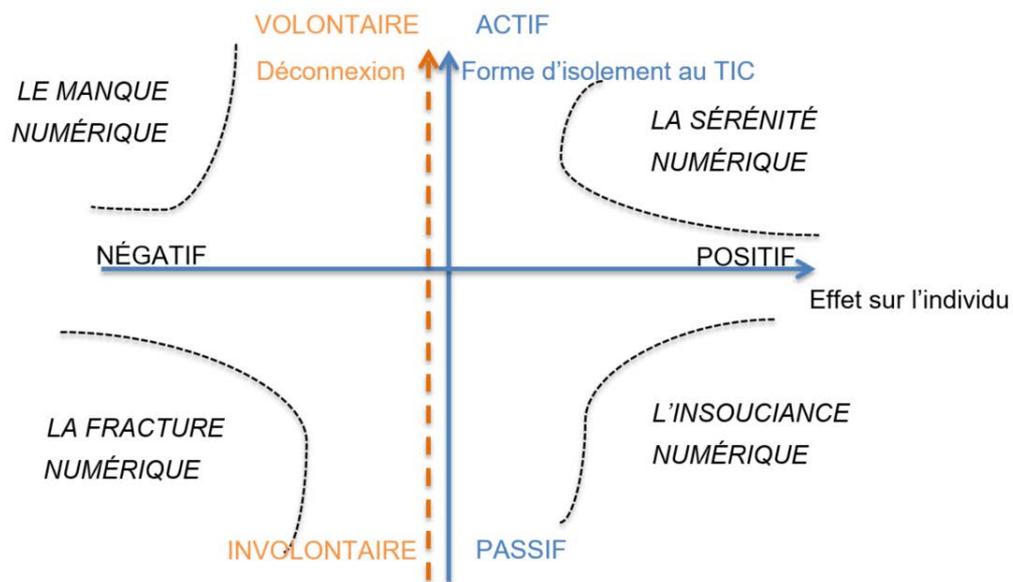


Figure 1 : Les formes d'isolements au TIC et leurs effets sur l'individu

Problématique de recherche

Méthode

Après avoir proposé ce cadre d'analyse, notre travail de recherche a pour objectif de vérifier en contexte notre approche de l'effet de la déconnexion au numérique dans un contexte professionnel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Notre démarche de recherche s'appuie sur un raisonnement à partir de propositions générales en vue de les confronter à la réalité, typiquement dans le cadre d'une démarche déductive. La thèse de la déduction prétend que « *les relations possibles entre des phénomènes sont d'abord des constructions de l'esprit, qui seront ensuite vérifiées dans la réalité... des propositions sont, dans un premier temps, construites et, dans un deuxième temps, vérifiées* » (Angers, 1996). Nous avons fait le choix de procéder méthodologiquement en deux temps à travers une enquête en ligne et des entretiens individuels. Pour reprendre Yin, nous rappelons que les « *données numériques apportent des preuves de nature*

quantitative, tandis que les données non numériques fournissent des preuves de nature qualitative » (Yin, 1989).

Dispositifs de collecte de données

Notre dispositif de collecte repose sur un questionnaire proposé en ligne. Nous avons choisi de créer le formulaire en utilisant l'outil Google Forms pour faciliter l'accès aux participants à partir d'invitations faites en ligne. En ce qui concerne l'analyse des résultats de l'enquête, nous avons opté pour le traitement des données par un logiciel tableur, et un générateur graphiques de mots clés.

Notre population au sens statistique est constituée par 100 personnes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, répartis dans 23 établissements en respectant la proportion statutaire nationale (Tableau 1)

	Panel testé en premier lieu		Taux national (*)	
BIATSS	37	37%	56000	38%
Enseignant	25	25%	34000	24%
Enseignant/Chercheur	38	38%	56000	38%
	100		146000	
(*) Source http://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr				

Tableau 1 : Panel de personnels interrogés

Ils ou elles ont été contactés directement par courrier électronique entre le 11 Avril et le 4 Mai 2017. 36 personnes ont alors répondu.

Afin d'augmenter le taux de réponses, nous avons complété cette collecte par une seconde salve, en décembre 2018, à destination d'employés d'universités en travaillant davantage avec certaines universités françaises, l'Université de St Etienne notamment, via une diffusion dans les listes de diffusion interne.

Traitement des données

Nous avons décidé de collecter les données brutes issues des questions ouvertes, en repérant occurrences et d'en proposer une représentation au moyen des nuages de mots. Dans les nuages de mots, la hiérarchie est celle induite par les différences de taille de mots, les plus gros apparaissant comme le plus lisibles, et donc les plus cités : pour nous se seront les plus importants. Cet outil propose deux possibilités pour choisir la taille des mots : un calcul direct à partir des fréquences, ou l'importation d'une liste de tailles personnalisées.

En ce qui concerne l'analyse de certains résultats de l'enquête, nous avons opté pour un logiciel de tableaux croisés dynamiques. En effet, l'analyse des questions fermées, à l'aide de ce logiciel utilisé pour nos traitements (Tremblay, 2000), permet de croiser des variables (tris croisés) ou encore d'appliquer des filtres afin de travailler sur des strates plus particulières de notre population statistique (sous-échantillons construits à partir de critères particuliers).

Questionnaire et variables

Le questionnaire, avec une durée de passation d'environ dix minutes, comporte 18 questions très majoritairement de type fermé et admettant selon les cas une seule ou plusieurs réponses. Il est organisé en plusieurs sections :

1. Les usages du numérique déclarés par le répondant,
2. L'usage de l'email attribué par l'employeur,
3. Les modalités de connexions/déconnexions au TIC,
4. Des informations générales concernant le participant à l'enquête,
5. Les effets de la déconnexion (effective ou envisagée).

Au sein des quatre premières sections, les principales variables étudiées se répartissent autour de l'identification de la mesure du niveau d'usage du numérique à travers une série d'outils, et plus particulièrement les modalités concernant l'email ainsi que quelques variables de type sociodémographique (genre, âge). La dernière section est conditionnelle : elle n'est ouverte que pour les répondants ayant déclarés envisager ou avoir mis en œuvre une organisation personnelle de leur déconnexion.

Population et échantillon

Notre échantillon est de type volontaire, il est bien évidemment exclu de tenter toute généralisation qui serait totalement hasardeuse. Sur la base du sondage proposé en ligne, 139 questionnaires ont été complétés. Après une première vérification, il apparaît que l'un d'entre eux doit être écarté s'agissant de personnes n'étant pas salarié de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Nous effectuons notre analyse sur les autres questionnaires validés, soit $n=138$ ce qui correspond à l'effectif de notre échantillon volontaire de salariés de l'Université qui ont participés à notre enquête.

Notre échantillon ($n=138$) est constitué majoritairement d'hommes. Sans entrer dans une analyse prenant en compte le genre qui dépasse largement le cadre de notre étude, nous constatons une représentation des hommes à hauteur de (59,4%).

En ce qui concerne l'âge des participants (Figure 2), 4 répondants ont entre 18-25 ans (2,9%) et 2 ont 66 ans et plus (1,4%). Nous pouvons constater que les répondants ont très majoritairement entre 26 et 66 ans (95,7%), ce qui correspondrait à l'âge de la classe socioprofessionnelle active dans l'ESR.

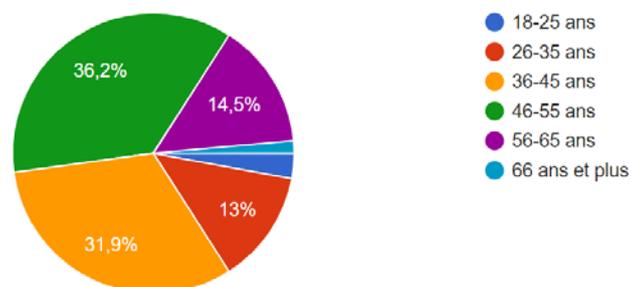


Figure 2 : Classe d'âge des 138 répondants

Concernant le statut des répondants, et pour reprendre la méthodologie annoncée, la répartition des répondants est tout à fait en accord avec la répartition initiale (Tableau 2).

	Panel des répondants	
BIATSS	54	39%
Enseignant et vacataire	32	23%
Enseignant/Chercheur	52	38%
	138	

Tableau 2 : Statuts des répondants

Nous en tiendrons compte dans les discussions autour de certains points de l'enquête. Pour autant, nous ne pourrions que dresser des tendances à partir de ces données.

Hypothèses

L'hypothèse centrale de cette communication est que la déconnexion se déroule non pas par rejet au TIC mais bien par volonté d'améliorer le bien-être au travail.

Hypothèse 1 : la connexion aux TIC des acteurs de l'ESR est effective pendant les temps de repos et les congés.

Les acteurs de l'ESR se connectent sur leur appareils personnels (Smartphone, tablettes ou ordinateur) pour relever leur messagerie professionnelle, et cela tous les jours de la semaine, à n'importe quelle heure, qu'ils soient en congés ou non.

Hypothèse 2 : Les acteurs de l'ESR ressentent personnellement l'obligation de se connecter au TIC pendant les temps de repos et les congés, alors qu'ils ne le sont pas obligés par leur entourage professionnel (hiérarchie, étudiants ou pairs)

L'obligation de se connecter n'est pas imposée par l'établissement, puisqu'elle se passe sur des appareils personnels, et c'est en toute autonomie que cette connexion se déroule

Hypothèse 3 : Les acteurs de l'ESR gagneraient en qualité de vie professionnelle à envisager des temps de déconnexion

Le sentiment majoritaire des acteurs de l'ESR qui se déconnecte selon leur propre volonté est positif et il provoque un isolement positif propice à une meilleure qualité de vie personnelle et professionnelle.

Résultats et discussions

Les outils utilisés dans l'ESR

La totalité des répondants (Figure 3) déclarent utiliser l'email dans le cadre de leur travail, 104 d'entre eux (75%) utilisent l'agenda numérique, alors que l'usage des réseaux sociaux numériques n'est pas développé pour 43 répondants (31%).

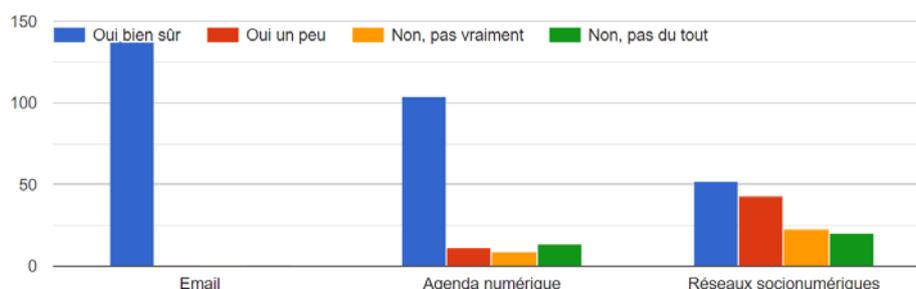


Figure 3 : Usage des outils TIC dans le cadre de votre travail (35 répondants)

Ceci renforce l'idée que les acteurs de l'ESR n'ont un usage des réseaux sociaux numériques que modéré dans leur pratique professionnelle. C'est ainsi que nous canaliserons le questionnement sur l'usage de l'email pour le reste de l'enquête.

Cet email d'ailleurs est utilisé sans distinction comme contact personnel et contact professionnel par 26,8% d'entre eux, et 68,1% des répondants ont installé la connexion à leur email sur un appareil personnel (ordinateur, portable, téléphone portable, tablette...). Ils ont fait cela dans un souci de fonctionnement professionnel « *plus pratique* » « *d'immédiateté* » notamment en phase de « *mobilité professionnelle* », nous comprenons en mission en dehors de l'université.

Ceux qui n'ont pas installé leur email sur un appareil personnel (31,9%) déclarent leur souhait de « *séparer le travail et la vie privée* » même si pour l'un d'entre eux « *une étanchéité entre les deux paraît impossible* ».

Nous voyons bien ici ce que nous supposions en hypothèse 1, la connexion est bien effective chez les acteurs de l'ESR, et l'email semble bien adopté par l'ensemble des personnes concernées.

Les moments et raisons de connexion

Concernant les moments de connexion (Figure 4), 31 répondants (81,2%) déclarent relever leur email en dehors des horaires de travail (temps de repos et congés), et 13 déclarent que non (9,4%).

138 réponses

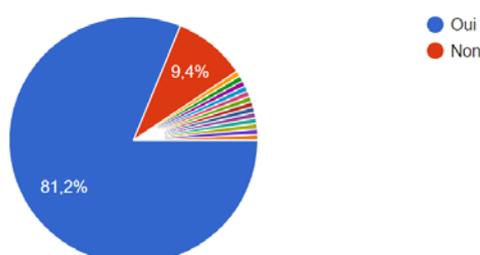


Figure 4 : Relevez-vous vos emails professionnels en dehors des horaires de travail (temps de repos et congés) ?

Les motifs donnés pour cet usage en dehors du temps de travail (Figure 5) ont été qualifiés par trois mots clés et proposés dans le nuage de mot ci-dessous :



Figure 5 : Les raisons de connexion en dehors du temps de travail

Ces motifs peuvent être simplement regroupés entre une volonté de faire bien son travail (« réactivité », « temps », « suivi », « urgences ») et une façon de « prolonger le temps de travail existant », soit par « manque de temps », ou de « surcharge de travail ».

Par ailleurs, nous souhaitons connaître ce que les répondants pensaient d'une personne qui répondrait à ses mails exclusivement durant ses horaires de travail, la réponse étant ouverte : c'est un vrai paradoxe qui apparaît ici. En effet, les répondants tolèrent pour l'immense majorité cet usage, allant même à reconnaître que c'est « une qualité d'organisation » et qu' « elle a raison pour mieux vivre » et qu'il faut « respecter ce choix ».

Cette série de résultats nous confirme que les acteurs de l'ESR, sont en toute autonomie sur ce choix de connexion en dehors du temps de travail (temps de repos et congés), et tolère que certains ne soient pas dans ce sentiment d'obligation (hypothèse 2).

La loi sur la déconnexion

La loi sur la déconnexion est connue par 100 répondants (72%), et inconnue pour les 38 autres (28%). Cette loi faisant partie d'un projet de loi encadrant plus globalement les nouvelles directives pour le travail, votées en 2016, ce volet a peu été médiatisé et semble ainsi peu connu. Elle est à 90% bien perçue par les répondants qui voient en elle une initiative favorable ou très favorable.

Nous avons souhaité croiser les données afin de faire apparaître parmi ceux qui sont favorables (40%) ou très favorables (50%) à l'initiative de cette loi, ceux qui envisagent ou ont déjà envisagé de se déconnecter volontairement (Tableau 3).

Que pensez-vous de cette initiative ?		Envisagez-vous ou avez-vous envisager de vous déconnecter ?		
		Non	Oui	Total
Avis				
Très favorable		31	30	61
Favorable		34	15	49
Moyennement favorable		5		5
Défavorable		2		2
Je ne sais pas		3	2	5
Total		75	47	122

Tableau 3 : Croisement de données déconnexions et loi sur a déconnexions

Il apparaît clairement que les répondants très favorables à cette loi, sont prêts à envisager ou envisage de se déconnecter (50%) alors que seulement 30% des répondants favorables seraient dans cette logique de déconnexion.

Sans faire des conclusions trop hâtives, nous faisons ainsi apparaître une tendance à confirmer que l'appréciation très favorable du bien fondé de cette loi à la déconnexion serait une piste pour débiter une stratégie de déconnexion.

Les effets de la déconnexion sur l'individu

La suite de l'enquête était réservée à ceux qui mettent en œuvre ou souhaite mettre en œuvre une déconnexion (Figure 6). 45 répondants (37%) sont dans ce cas de déconnexion volontaire.

47 réponses

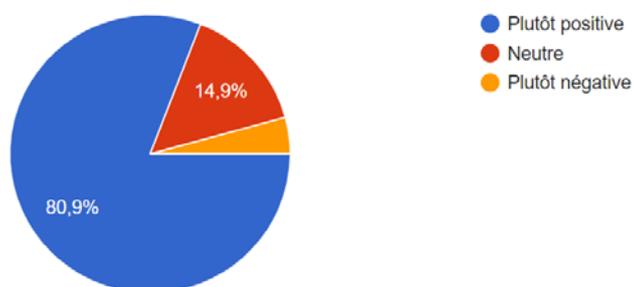


Figure 6 : Estimez-vous cette expérience de déconnexion comme : (12 répondants)

38 des 47 répondants (80,9%) estime cette expérience comme positive, mais il fallait comprendre ce qui rendait positive cette situation.

Pour ceux qui ont osé de tenter la déconnexion de leur propre fait, un sentiment positif, très hédonique, ressort. Ceci leur permet d'apprécier d'autant leur métier que leur vie familiale en réalisant cette coupure avec leur organisation pendant le temps de repos et de vacances.

Nous l'avons vu dans le cadre des résultats de l'enquête, à confirmer par des enquêtes de plus grandes ampleurs, la déconnexion se déroule non pas par rejet au TIC mais bien par volonté d'améliorer le bien-être au travail. Nous avons proposé d'ailleurs une classification idéal-typique permettant de mettre en évidence quatre positions des individus vis-à-vis de cette déconnexion : la fracture numérique, le manque numérique, l'insouciance numérique et la sérénité numérique. Cette classification peut aider à mettre en place une stratégie de déconnexion.

Pour aller dans le sens de la mise en place de cette sérénité numérique, nous proposons que la mise en œuvre de la loi de déconnexion soit prise en charge par les établissements, localement, comme un des éléments d'accompagnement au changement de la transformation numérique des universités et établissements.

Bien entendu le système de l'Enseignement supérieur et de la recherche que nous observons est en plein mouvement, et des initiatives naissent au sein des universités, bien qu'elles ne soient pas encore communiquées à ce jour. Nous ne pouvons qu'espérer que cette négociation tiendra compte de tous les acteurs, afin de construire des modalités de travail avec les TIC adaptées à l'enjeu de la transformation des universités.

Encore faut-il que nos usagers, les étudiants, comprennent aussi cette déconnexion des personnels de l'université ? Il ne faudra pas oublier de les associer à ce changement.

Bibliographie

- Angers, M. (1996). Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines. CEC.
- ANR. (2014). DEVOTIC « La déconnexion volontaire aux TIC. Consulté 30 mai 2017, à l'adresse <https://anr.devotic.univ-pau.fr/>
- Biétry, F., & Creusier, J. (2013). Proposition d'une échelle de mesure positive du bien-être au travail (EPBET), Proposition d'une échelle de mesure positive du bien-être au travail (EPBET). *Revue de gestion des ressources humaines*, (87), 23-41. Consulté à l'adresse <http://www.cairn.info.ezproxy.univ-perp.fr/revue-de-gestion-des-ressources-humaines-2013-1-p-23>
- BioInitiative Report 2012: Table of Contents. (s. d.). Consulté 16 mai 2017, à l'adresse <http://www.bioinitiative.org/table-of-contents/>
- Castel, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. *Face à l'exclusion. Le modèle français*, 137-168.
- CREDOC. (2016, décembre 2). Étude 2016 : l'usage du numérique en France. Consulté 17 mars 2017, à l'adresse <http://www.blogdumoderateur.com/barometre-numerique-france-2016-credoc/>
- Domenget, J.-C. (2014). Formes de déconnexion volontaire et temporalités de Twitter. *Réseaux*, (4), 77-103.
- Dortier, J.-F. (2013). *Le Dictionnaire des sciences sociales*. Sciences Humaines.
- Flichy, P. (2004). L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société. *Réseaux*, no 124(2), 17-51. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RES_124_0017
- Group, B. W. (2012). *BioInitiative 2012. A Rationale for a Biologically-based Public Exposure Standard for Electromagnetic Fields (ELF and RF)*. Sage C and Carpenter DO: Bioinitiative.
- Jauréguiberry, F. (2013). Déconnexion volontaire aux technologies de l'information et de la communication.
- Jauréguiberry, F. (2014). La déconnexion aux technologies de communication. *Réseaux*, (4), 15-49.
- Jauréguiberry, F., & Proulx, S. (2011). *Usages et enjeux des technologies de communication*. Erès.
- Kalika, M., Charki, N. B., & Isaac, H. (2007). La théorie du millefeuille et l'usage des TIC dans l'entreprise. *Revue française de gestion*, (172), 117-129. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RFG_172_0117
- Kaufmann, J.-C. (1994). Vie hors couple, isolement et lien social: Figures de l'inscription relationnelle. *Revue française de sociologie*, 35(4), 593-617. <https://doi.org/10.2307/3322185>
- Liu, M. (1981). Technologie, organisation du travail et comportements des salariés. *Revue française de sociologie*, 205-221.
- LOI n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (1) - Article 55 | Legifrance. (2016) Consulté 17 mars 2017, à l'adresse https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/8/8/ETSX1604461L/jo/article_55

- Massé, R. (2009). *Les apports de l'anthropologie à l'épidémiologie: le cas du rôle étiologique de l'isolement social*. J.-M. Tremblay.
- Musso, P., Coiffier, S., & Lucas, J.-F. (2015). *Pour innover, modéliser l'imaginaire*. Manucius.
- Proulx, S. (2005). Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui: enjeux-modèles-tendances. *Enjeux et usages des TIC: aspects sociaux et culturels*, 1, 7-20.
- Rallet, A. (1989). De l'entreprise-réseau aux réseaux d'entreprises. *Réseaux*, 7(36), 119-144. <https://doi.org/10.3406/reso.1989.1355>
- Rosanvallon, J. (2012). Les effets des TIC sur l'isolement au travail et les échanges entre collègues. *L'impact des TIC sur les conditions de travail*, 161.
- Tremblay, J.-M. (2000). Guide d'initiation au traitement informatique de données de recherche avec le chiffrier Microsoft Excel.
- Vézina, M., Derriennic, F., & Monfort, C. (2001). L'impact de l'organisation du travail sur l'isolement social. *Travailler*, (5), 101-117. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=TRAV_005_0101
- Vieira, L., (2016). Apologie du désordre et complexité numérique, in Barlette, Y., Bonnet D., Plantié M., Riccio P.-M., *Désordres numériques : incertitude et opportunités*, Revue MTO06, p 14-28.
- Youssef, A. B. (2004). Les quatre dimensions de la fracture numérique, THE FOUR DIMENSIONS OF THE DIGITAL DIVIDE. *Réseaux*, (127-128), 181-209. Consulté à l'adresse <http://www.cairn.info/revue-reseaux1-2004-5-p-181>